

19 septembre 2019

Société aurifère Barrick fait l'acquisition d'Acacia Mining

Davies a agi à titre de conseiller juridique canadien dans le cadre de l'acquisition par Société aurifère Barrick (« Barrick ») de toutes les actions en circulation d'Acacia Mining plc (« Acacia ») dont elle n'était pas déjà propriétaire. L'acquisition s'est effectuée par voie d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal réalisé aux termes de la Partie 26 de la loi du Royaume-Uni intitulée *Companies Act 2006*. L'acquisition a clôturé le 17 septembre 2019 et est évaluée à environ 428 millions de dollars américains.

Plus importante société aurifère du monde, Barrick exploite des mines et des projets de développement aux États-Unis, au Canada, en Amérique du Sud, en Australie et en Afrique. Acacia, issue d'une scission avec Barrick réalisée en 2010, a été sévèrement touchée par les différends qui l'opposent au gouvernement de la Tanzanie en raison de l'interdiction des exportations de concentrés de minéraux imposée par celui-ci en 2017. Barrick négocie avec le gouvernement en vue de régler la question et d'obtenir la levée de l'interdiction.

L'équipe de Davies affectée à l'opération comprend [Melanie Shishler](#), [Robin Upshall](#), [Steve Cutler](#) et Emily Uza (Fusions et acquisitions/Droit minier); et Geoffrey Turner (Fiscalité).